

**DU 15 AU 17
JUILLET 2026**

3 JOURS 2 NUITÉES
ENFANTS NÉ(E)S ENTRE
2015 ET 2019

200€

14 PLACES

*Dossier d'inscription
disponible sur le site
internet

www.saint-thonan.fr

ou à retirer à la Maison
de l'Enfance.

*200 euros pour les enfants de
Saint-Thonan

Possibilité de règlement par chèque
vacances

*Pour les enfants ne résidant pas
sur Saint-Thonan, voir les modalités
à la Maison de l'Enfance

PERROS- GUIREC



SÉJOUR ENFANT



Hébergé au centre Le Hédraou, le séjour sera placé sous le signe du sport avec au programme :

activités nautiques, pêche à pied, équitation, baignades, et plein d'autres activités animées par l'équipe d'animation de la Maison de l'Enfance qui accompagnera les enfants.

Des veillées viendront également agrémenter le séjour.

Fiche Individuelle d'inscription

ENFANT

NOM : Prénom :

Né(e) le :/...../..... Sexe : M F Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

RESPONSABLE LEGAL (père, mère, tuteur)

Représentant 1 Nom(s) et Prénom(s):

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse (si différente de l'enfant)

.....

CP : Ville :

Tél.: dom..... Portable.....travail :

Courriel :@

Représentant 2 Nom(s) et Prénom(s):

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse (si différente de l'enfant)

.....

CP : Ville :

Tél. : dom..... portable.....travail :

Courriel :@

Indiquez 2 personnes à contacter si nous ne pouvons vous joindre en précisant le lien (famille, amis, voisins)

:

Nom : tél. : Lien :

Nom : tél. : Lien :

Cie d'Ass. (Resp.Civile de l'enfant) : N° de contrat

Responsable Légal

Je soussigné (Nom, Prénom)

Responsable légal de l'enfant (Nom, Prénom)

- Demande l'inscription de mon enfant au camp en ayant pris connaissance des conditions particulières d'inscription
- Autorise mon enfant à se baigner, à participer à toutes les activités et sorties organisées par le camp, notamment les activités nautiques.
- Autorise le service animations à utiliser dans le cadre éducatif ou pédagogique (journal, publications, outils de communication) des photos de mon enfant, prises au cours des activités du séjour. (Si vous refusez cette disposition, merci de nous adresser un courrier stipulant votre refus).
- Approuve les mesures du règlement intérieur, du projet éducatif et pédagogique (Portail famille ou site internet de la commune)
- Autorise le Directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et toute personne mandatée par lui, à transporter mon enfant en voiture en cas de nécessité ainsi qu'à le faire soigner et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin consulté.
- M'engage à régler les frais de séjour et les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation et d'opération éventuelle en l'absence de prise en charge médicale.

A....., le.....

Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION

- Fiche Individuelle d'Inscription
- Fiche sanitaire (si dossier « Maison de l'Enfance » inexistant »)
- Déclaration du Responsable Légal
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile individuelle de l'enfant
- Attestation « Savoir Nager » (Test à faire en piscine - Se renseigner auprès de nos services si elle a été transmise sur des mini camps précédents).
- Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou chèques vacances à l'inscription.
- Toute inscription sera définitive (sauf raisons médicales ou familiales) à compter du 15 mai 2026.

Règlement intérieur

L'actualité montre chaque jour que la vie collective (famille, école, lieux de travail ou de loisirs) n'est pas toujours simple. Chacun, enfant, adolescent, et adulte, doit tenir compte des autres dans son comportement. C'est la condition pour le meilleur déroulement possible d'un séjour de vacances, pour le plaisir de tous.

Pour y arriver l'acceptation d'un minimum de règles de vie en société doit être concrètement respectée. C'est le sens de ce contrat passé entre chaque enfant, ses parents ou tuteurs et l'équipe pédagogique du centre représentée par le Directeur.

Dans cet esprit, il est de son devoir, après dialogue nécessaire et si celui-ci n'amenait aucune modification durable du comportement, de renvoyer l'enfant ou l'adolescent dans sa famille, le souci partagé par l'ensemble de l'équipe éducative étant de garantir au plus grand nombre des conditions de vacances agréables, conviviales et réussies.

Ce règlement est donc à lire attentivement avec chaque enfant ou adolescent en lui fournissant les explications nécessaires. Son retour signé nous permettra de confirmer définitivement son inscription.

Notre enfant s'engage pendant son séjour à :

- Respecter les participants au séjour et à privilégier le dialogue, en excluant la violence verbale, morale ou physique.
- Participer à la vie quotidienne (propreté minimum, rangement de son lieu de vie...)
- Respecter et admettre les consignes du personnel d'encadrement.
- Respecter la nourriture, le matériel, le mobilier, les bâtiments et l'environnement sans les détériorer.
- S'intégrer dans les activités du séjour qui auront été élaborées avec lui.
- Ne pas emprunter les affaires qui ne lui appartiennent pas.
- Concevoir la vie en groupe et en vacances comme un lieu d'échange, de dialogue et d'épanouissement sans affrontement ni conflit.
- Tenir compte des règles de vie édictées en début de séjour avec les responsables.

J'ai pris connaissance de ce règlement et je m'engage à le respecter.

Signature des parents

Signature de l'enfant